



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Hongrie

Question écrite n° 16771

Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur les difficultés rencontrées dans le déroulement de leurs études par les 400 étudiants francophones qui fréquentent l'université Karl-Marx de Budapest, en Hongrie. En effet, selon les informations recueillies au cours d'une mission parlementaire en Hongrie, l'apprentissage de la langue française se fait avec des moyens extrêmement limités : au manque général de livres et d'ouvrages s'ajoute le besoin d'un poste de lecteur à temps complet ayant la qualification de professeur certifié, dont la création d'ailleurs a été demandée depuis plusieurs années sans avoir été satisfaite à ce jour. Il est, à cet égard, particulièrement étonnant de constater le peu d'intérêt que suscite en France ce type d'enseignement dispensé dans un pays étranger. En conséquence, il lui demande : 1o de bien vouloir lui faire connaître son opinion sur cette affaire ; 2o de préciser les dispositions qu'il entend mettre en œuvre, conformément aux intentions affichées par le Gouvernement qui souligne la nécessité de faire rayonner largement la culture française, afin que des moyens concrets soient accordés aux étudiants de cette université.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministère des affaires étrangères est pleinement conscient des enjeux qui s'attachent à la pratique de notre langue en Hongrie, comme dans les autres pays d'Europe centrale et orientale. Dans le cadre du plan de relance de notre action éducative et linguistique dans ces pays, des moyens humains et financiers supplémentaires ont été dégagés. En l'espace d'un an, les crédits ont quintuplé et un nouveau dispositif a été mis en place. S'agissant de la Hongrie, le ministère des affaires étrangères a procédé à la nomination d'un lecteur à l'université Karl-Marx de Budapest, comme le souhaitait l'honorable parlementaire. Un attaché linguistique a été affecté à l'ambassade afin de coordonner l'ensemble des actions menées dans ce domaine. Les dotations en matériels et documentation pédagogiques ont été accrues. Le ministère des affaires étrangères a par ailleurs poursuivi la création de sections bilingues dans les lycées (six ont été créées à ce jour) et de filières d'enseignement supérieur francophone, notamment à l'université technique de Budapest.

Données clés

Auteur : [M. Brard Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16771

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 août 1989, page 3602